



Mars 2017 Vol 4

DANS CE NUMÉRO :

<i>Des nouvelles d'Air Transat</i>	2
<i>Des Nouvelles d'AJ Walter</i>	2
<i>British Airways</i>	2
<i>Les Machinistes à Ottawa</i>	3
<i>Fond de solidarité</i>	4
<i>Nouvelle en bref</i>	4

Bienvenue aux nouveaux membres

1. Jon Yumang
2. Luc Laplaine
3. Élizabeth Laroche
4. Phouangmany Thammixay
5. Tamar Korlikian
6. Vanessa Proulx
7. Stéphanie Potvin
8. Diane Mendigorin
9. Andrew Orchieson

Nous aimerions souhaiter une excellente retraite au confrère

Michel Truchon

Bonne chance dans vos nouveaux projets de la part des membres de l'exécutif de la Section Locale 2309.

L'ABC du lobbying

De nouveaux outils pour permettre aux Machinistes de défendre leurs intérêts

Le 12 janvier dernier, plus de 50 Machinistes de différentes sections locales se sont réunis à Montréal pour assister à une journée thématique sur le lobbying.

Il est d'une importance cruciale que les organisations syndicales et leurs membres participent à des rencontres avec les élus et

leur entourage pour discuter des dossiers qui auront des impacts directs sur notre avenir. C'est pour cette raison que de plus en plus, des Machinistes de tous les horizons participent à des activités de lobbying qui s'inscrivent à leurs tours dans de vastes campagnes d'actions politiques. Ces derniers interpellent député(e)s, des ministres Sénateurs afin de discuter d'enjeux qui les pré-

occupent directement. Cette formation était donc parfaitement choisie pour les gens présents. Cela démontre que notre organisation se donne les moyens pour mener efficacement les luttes à venir.

Cette formation de lobbying, organisée par le Conseil des Machinistes du Québec, a été délivrée par Simon Lafrance de la firme spécialisée Strategeum et Félix Antoine Dumais-Michaud avocat de chez Melançon Marceau Grenier et Sciortino. Les formateurs ont entretenu les gens présents sur l'abc du lobbying au Québec ainsi que sur la loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying que le Parti libéral du Québec espère modifier. Des ateliers ont eu lieu à la fin de la formation afin de mettre en pratique les nouvelles notions apprises.



On voit ici Simon Lafrance présenté les différentes techniques de lobbying.



L'avocat Félix Antoine Dumais-Michaud c'est chargé du volet legal encadrant les activités de lobbying.

Le lobbying fait partie intégrante de notre démocratie. Il permet au différent groupe de pression, comme les syndicats, les regroupements de citoyens et les organismes communautaires, de faire valoir leur point de vue et d'ainsi influencer la décision politique de façon à défendre l'intérêt des membres. C'est pour cette raison qu'il faut que les activités de lobbying demeurent le plus accessibles possible à tous.

Des nouvelles d'Air Transat



Les négociations suivent leurs cours

Tout d'abord les membres de chez Air Transat ont été conviés à une rencontre concernant une mise à jour des négociations en cours. C'est avec enthousiasme que les membres ont répondu car plus de 110 personnes se sont réunies afin d'écouter, mais aussi d'exprimer leurs opinions. Le comité souhaiterait remercier les membres qui se sont déplacés un samedi matin et qui se sont expri-

més dans le respect. D'autres sessions ont eu lieu à Toronto et les membres de Vancouver ont aussi été rencontrés.

Des sessions avec le conciliateur ont eu lieu le 14, 15 et 16 février dans le cadre des négociations. Même si le processus est très lent, les parties ont reçu du conciliateur des directives visant à clarifier les intentions des parties. Ceci devrait sans aucun

doute accélérer le travail. Nous avons dû composer avec les horaires chargés de tous les membres afin d'établir les prochaines rencontres. Les dates du 28, 29 et 30 mars prochains ont été retenues. Soyez assuré que le comité a les intérêts de tous les membres à cœur et qu'ils ont le désir d'obtenir un contrat de travail juste pour tous.

Air Transat BADE/PSS

Les membres du département des affectations aux équipages sont en négociation. Les dernières rencontres se sont tenues les 7 et 8 mars dernier. Le comité de négociation composé de Nadine Legault, Nathalie Beauchamp, Martin St-Maurice et du président général George Kuehnl ont rencontré la compagnie afin de déposer nos demandes. D'autres rencontres sont prévues les 22 et 23 mars prochains.

Des nouvelles d'AJ Walter



Sondage en vue de la prochaine négociation

Nous avons distribué un sondage en vue du renouvellement de la prochaine convention collective. Il est important pour le comité de négociation de bien connaître toutes vos demandes et vos attentes en ce qui concerne vos conditions de travail pour les prochaines années. Votre apport est déterminant pour la qualité des revendications qui seront présentées. Prenez le temps de bien le remplir et d'en discuter avec vos délégués et vos représentants du comité. Nous demandons que tous les sondages soient retournés aux délégués au plus tard le vendredi 17 mars.

Plan de pension de l'AIMTA

Vous avez sûrement déjà reçu à la maison le dernier document des fiduciaires du 15 février dernier concernant la terminaison du plan ainsi que du transfert des sommes accumulées. Nous vous invitons à le lire attentivement et à communiquer avec les responsables. Notez que vous avez accès à une foule de renseignements via le site internet.

Assurance emploi

Au mois de janvier dernier, le Mouvement Action Chômage (MAC) a envoyé un courriel ou une lettre à tous les membres concernant le jugement de la Cour d'appel Fédérale. Il faisait mention de leur intention de ne pas poursuivre puisque les chances d'infirmier la décision

étaient presque nulles. De plus, en cas de défaite, le MAC ou toute autre personne ou organisation ayant porté la cause en appel serait condamné avec dépend, c'est-à-dire dans l'obligation de payer les honoraires de la partie adverse pour chacun des dossiers.

Certains membres nous ont approchés pour connaître les options qui s'offraient à eux pour la suite des choses. Nous avons donc communiqué avec le

bureau de l'assurance emploi et les membres concernés recevront d'ici peu un avis de dette de l'Agence de recouvrement du Canada et devront communiquer dans les plus brefs délais avec eux. Des arrangements sont possibles pour ceux qui sont dans l'impossibilité de rembourser dans l'immédiat l'entièreté des sommes dues. Si vous n'avez toujours pas reçu d'avis d'ici la fin du mois nous vous invitons à communiquer avec l'Agence de recouvrement du Canada au **1-866-864-5824**.

Des nouvelles de British Airways

Les agents passagers de British Airways œuvrant à l'aéroport Dorval - Trudeau représenteront très bientôt les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective.

Encore une fois Michelle De Verteuil représentera les agents de Montréal-Trudeau.



Les Machinistes sur la Colline parlementaire à Ottawa

Pour faire suite à cette formation, le Conseil du Travail du Canada avait organisé une session de lobbying sur la colline parlementaire à Ottawa les 7 et 8 février derniers.

Plus de 340 membres des différents syndicats canadiens incluant 61 membres de l'AIMTA qui se sont déplacés pour l'évènement.

Les revendications abordées ont été l'équité salariale, l'universalité d'une assurance médicaments pour tous les Canadiens et Canadiennes et le projet de loi C-27 qui s'attaque aux régimes de retraite des Canadiens.

Le gouvernement actuel qui a l'intention de revenir sur sa parole, avait indiqué avant et pendant la campagne électorale que la loi sur les régimes de retraite ne serait pas modifiée. Le projet de loi C-27 a été déposé en douce le 19 octobre dernier sans communiqué, sans avis et

sans consultation.

Défendre nos acquis

L'adoption de deux projets de loi soit le C-525 et le C-377 par le gouvernement Harper, nous avait fait reculer de plusieurs décennies au niveau de nos relations de travail. Bien que ces deux projets de loi aient été promulgués séparément, leur but était le même : déstabiliser la négociation collective au Canada. Le projet de loi C-4 rectifie le déséquilibre créé dans les relations de travail par les précédentes lois.

La loi C-525, jugé anticonstitutionnelle par 10 provinces, soumettait les syndicats à des règles tellement rigides que leurs seuls buts étaient d'empêcher les membres de syndicats de s'impliquer politiquement. La loi C-377 quant à elle, instaurée par le gouvernement conservateur, avait modifié les lois du travail concernant le vote de représentation syndicale. Le plus inquiétant au sujet de l'adoption de ces projets de

loi c'est que personne n'en avait demandé le dépôt.

Au terme de cette histoire, nous sommes heureux de constater que le gouvernement a reculé sur le projet de loi C-27 sur les régimes de retraite. Nos efforts ont porté fruits.

Quant au C-4, il est rendu en troisième lecture et nous pouvons espérer qu'il sera modifié en notre faveur. Tout évolue, et ce dans toutes les sphères de la société, et ce, même dans la façon de représenter nos membres. Nous nous ajustons, nous sommes flexibles et progressistes dans notre façon de revendiquer nos droits et de les mettre en application. Ceci qui représente une force pour notre organisation.

Nous nous préparons présentement à une autre session de lobbying qui aura lieu cette fois-ci à Québec. Dites-vous maintenant que M. Couillard n'a pas fini d'entendre parler de nous...

Quelques dates importantes dans l'histoire de l'AIMTA et du mouvement ouvrier

1888 : Fondation de l'AIMTA à Atlanta par Thomas W. Talbot et 18 confrères machinistes travaillant à l'entretien des locomotives.

1890 : Implantation de l'AIMTA au Canada avec une première section locale qui s'établit à Stratford en Ontario.

1915 : Durant la Première Guerre mondiale l'AIMTA devient le premier syndicat nord-américain à franchir la barrière des 300 000 membres. La quasi totalité des membres de l'AIMTA bénéficient de la journée de travail de 8 heures et le syndicat s'affilie à " l'International Metalworkers Association".

1944 : En réponse aux pressions du mouvement ouvrier, le gouvernement d'Adéland Goudbout adopte la Loi des relations ouvrières qui vient pour la première fois forcer les employeurs à négocier avec les organisations syndicales.

1957 : Création de la FTQ avec la fusion de la Fédération provinciale du travail du Québec et de la Fédération des unions industrielles du Québec.

1969 : Le membre de l'AIMTA, Edwin (Buzz) Aldrin, devient le premier mécanicien aérospatiale à marcher sur la lune.

1974-75 : Grève de la United Aircraft de Longueuil. L'un des conflits les plus violents de l'histoire du Québec qui durera 20 mois et mènera à l'instauration d'une loi anti-briseurs de grève et à la généralisation de la formule Rand.

Nos rencontres en images



Section locale 2309

Adresse :3860 Côte-Vertu,
bureau 204
Saint-Laurent, Québec
H4R 1B4

Courriel: president@aimta2309.ca

Site internet: www.aimta2309.ca

District 140 (région de l'est)

Adresse: 3900 Côte-Vertu,
bureau 202
Saint-Laurent, Québec
H4R 1V4

Téléphone: 514-336-3031
Sans frais: 1-866-800-1010

Télécopieur: 514-336-3039
Sans frais: 1-866-800-3039

Site internet : www.iam140.ca

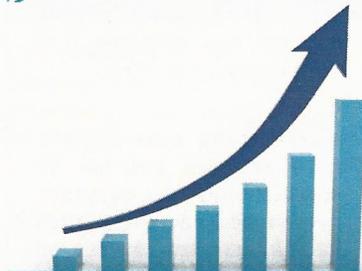


**PROCHAINE RENCONTRE
MENSUELLE MARDI 21
MARS 2017**

**La rencontre se tiendra à
l'HOTEL COURTYARD
MARRIOTT situé au 7000
place Robert-Joncas,
Montréal Québec,
H4M 2Z5 o**

Rédacteurs
Michel Richer
Guillaume Valois

FONDS de solidarité FTQ



Rendement annuel du Fonds de solidarité

Comme il a été mentionné dernièrement dans le journal La Presse, le Fonds de solidarité FTQ a réalisé un rendement de 4.0% au cours du dernier trimestre et de 7,5% pour la dernière année. La valeur de son action atteint maintenant 36,11\$ un sommet historique toujours selon le quotidien. Il a généré des profits de 470 millions au cours des six derniers mois, l'actif est maintenant à 12,2 milliards de dollars. Le Fonds a également investi 287 millions au Québec au cours de cette même période. Cette nouvelle est excellente tant pour les cotisants que pour l'économie québécoise.

NOUVELLES EN BREF

Saviez-vous que...

- **800 travailleurs de McGee Air Services de Seattle, une filiale de Alaska Airlines, ont rejoint l'AIMTA le 2 mars dernier. Depuis juillet 2016, pas moins de 1 200 travailleurs de McGee Air Services ont rejoint les rangs de l'AIMTA.**
- **Félicitation à Antonio Di Benedetto et Peter Tsoukalas qui représenteront le local 2309 à la Convention du Congrès du travail du Canada (CTC) au mois de mai prochain.**
- **Voici les membres élus à la dernière rencontre mensuelle pour représenter le local 2309 au Congrès du District 140 à Toronto au mois d'octobre prochain; Robert Milburs-Juergen Kalaschnick-Joe Tornyios-Peter Tsoukalas-George Khuenhl et Antonio Di Benedetto, félicitation à tous les membres et merci de votre implication.**
- **Selon le magazine Aviation Week l'appareil de la C Series de Bombardier a remporté le prix de l'aviation civile en 2017 pour son système aérodynamique.**
- **Une soirée d'entraide aura lieu les 16, 23 et 24 mars à la Mission Old Brewery, plusieurs Machinistes auront la chance de partager et d'offrir des repas aux plus démunis de notre société. Ce n'est pas la première fois que nos membres s'impliquent pour cette cause et sûrement pas la dernière. Cette année les Machinistes remettront un chèque au montant de 19,750 \$ à la Mission.**

TIRAGE POUR LA FONDATION MAMAN DION

EN PROCURANT AUX ENFANTS DU QUÉBEC LE MATÉRIEL SCOLAIRE, LES LUNETTES ET LES VÊTEMENTS NÉCESSAIRES POUR LEUR ENTRÉE EN CLASSE, LA FONDATION MAMAN DION MET TOUT EN ŒUVRE POUR LEUR DONNER UNE CHANCE ÉGALE DE RÉUSSIR ET POUR FAIRE NAÎTRE CHEZ CES ENFANTS, UN SENTIMENT DE FIERTÉ ET DE CONFIANCE EN SOI. C'EST POURQUOI LES MACHINISTES S'IMPLIQUENT EN VENDANT DES BILLETS POUR DES TIRAGES DONT UN VOYAGE À LAS VEGAS. POUR UN BILLET VEUILLEZ CONTACTER LES DÉLÉGUÉS.